

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

6542 - Elle veut devenir musulmane, mais trouve un obstacle dans l'obtention de document officiels lui permettant de participer au pèlerinage.

question

Je voudrais devenir musulmane, mais comment y parvenir sans adhérer à un mouvement ou un groupe ? Je sais qu'il faut prononcer les deux attestations, mais comment effectuer le pèlerinage sans disposer d'un document officiel prouvant que je suis musulmane ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'Islam crée une relation entre l'homme et Son Maître qui implique la soumission à Ses ordres, l'humilité devant Lui, Son amour, Sa crainte et l'observance de Son culte conformément à Ses prescriptions. L'Islam repose sur des piliers et comporte des devoirs. Le clé qui permet d'entrer dans tout cela est l'attestation qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Muhammad est le messager d'Allah.

Quant au pèlerinage, il n'est pas une condition d'adhésion à l'Islam, mais l'un de ses piliers obligatoires à accomplir une fois converti à l'Islam, à condition d'en avoir les moyens conformément aux propos du Très Haut : **Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout; et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.** (Coran, 3 : 97). Voir la question n° [5261](#) pour connaître les conditions de la capacité).

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

L'obtention d'une attestation officielle délivrée par un centre islamique et devant être utilisée pour prouver votre islam et vous permettre de voyager pour accomplir le pèlerinage aux lieux saints est un moyen devant rendre ce déplacement possible dans l'avenir. Mais cela ne constitue pas une condition d'adhésion à l'Islam ni un préalable pour commencer les pratiques cultuelles telles que la prière et d'autres (rites). Quand une personne se convertit, elle devient un membre à part entière de la Communauté musulmane, lié à tous les musulmans attachés à la foi en l'unicité absolue d'Allah par le grand lien de la fraternité religieuse qui fonde l'alliance, le soutien mutuel et l'amour réciproque en vertu des propos du Très Haut : **Les croyants ne sont que des frères. Établissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu' on vous fasse miséricorde.** (Coran, 49 : 10) et : **Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salâ, acquittent la Zakâ et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage.** (Coran, 9 : 71).

Vous devez hâter votre conversion à l'Islam et nous vous félicitons pour le désir que vous avez manifesté à cet égard et demandons à Allah aussi bien pour vous que pour nous-mêmes de nous accorder la sincérité, l'assistance et le succès. Allah est celui qui guide dans le droit chemin.